

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 05 / janvier 2012 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

Par rapport à la situation qui prévalait le mois dernier, le principal changement survenu sur les marchés céréaliers est sans doute l'apparition de nouvelles tensions sur le marché du maïs. L'élément déclencheur est la persistance de conditions météorologiques défavorables aux cultures en Amérique du Sud (chaleur excessive et précipitations insuffisantes, caractéristiques du phénomène climatique La Niña), en pleine phase de pollinisation dans les zones de semis précoce du maïs, une période critique pour la détermination du rendement. De l'avis général, cette sécheresse a déjà fait perdre, de manière irréversible, un potentiel de rendement significatif aux récoltes de maïs.

## ANALYSE DU MARCHÉ MONDIAL

### > Avis de sécheresse sur le maïs argentin

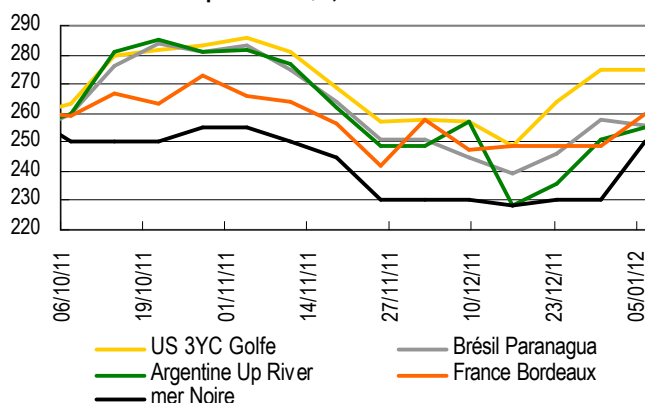
La révision à la baisse de la production brésilienne de maïs pourrait aller jusqu'à 4 Mt (d'après WPI, pour un chiffre ramené de 62 à 58 Mt), mais c'est surtout sur la production argentine que portent les inquiétudes. L'impact de la sécheresse y est plus fort : entre le chiffre de 29 Mt de production estimé en décembre et celui de 22 Mt désormais avancé par certains, ce seraient 7 Mt soit près d'un quart de la production initialement espérée auxquels il faudrait renoncer. La zone de production des maïs en Argentine est très vaste et s'étend du nord au sud sur plus de 2 000 km. Les semis commencent dès septem-

bre au nord pour s'achever en janvier au sud. Mais dans les zones de production majeures (Etat de Buenos Aires et de Cordoba, on sème en octobre et novembre. Les maïs y ont pollinisé en pleine période de sécheresse et sont maintenant au stade de la floraison. Cela pourrait entraîner des baisses sérieuses de rendement selon le bulletin de la bourse des céréales de Buenos Aires en date du 5 janvier 2012.

En termes absolus, une production argentine de l'ordre de 22 Mt ne traduirait qu'un tassement par rapport aux deux campagnes précédentes. Elle serait toutefois très décevante pour les producteurs, qui ont semé près de 20 % de surfaces supplémentaires par rapport à l'an dernier. Elle priverait également le marché mondial de disponibilités additionnelles alors que la consommation est attendue en hausse de 25 Mt (bilan USDA de décembre 2011) et que le ratio stock / consommation est, à 14,6 %, le plus bas depuis 1973/74.

Si les pluies annoncées cette semaine en Argentine font l'objet de toutes les attentions, elles seront cependant surtout décisives pour le soja, qui se trouve à un stade de développement moins avancé que le maïs et dont le potentiel de rendement, d'ores et déjà affecté, pourrait au moins se stabiliser.

Prix du maïs à l'exportation \$/t, FOB



Source : CIC

### > Dans l'attente du rapport de l'USDA

Le contexte sud-américain renforce l'intérêt du rapport mensuel que le service " Monde " de l'USDA s'apprête à publier, ce 12 janvier, tant au niveau de l'estimation des productions argentine et brésilienne que du poids que revêtiront alors les chiffres du bilan des États-unis, à com-

mencer par la production nationale de maïs qui verra à son chiffrage définitif. Les opérateurs s'attendent à une nouvelle révision à la baisse du rendement américain 2011 et, globalement, à un rapport haussier sur le plan de l'offre mondiale de maïs. La publication trimestrielle du stock américain, par le service chargé des statistiques nationales, intervient également ce mois-ci. Lors des dernières parutions, les observateurs ont relevé un écart entre, d'une part, le poste " alimentation animale " du bilan américain dans la publication mondiale et, d'autre part, le chiffre qu'impliquerait le niveau du stock trimestriel après déduction des utilisations en éthanol et des exportations, toutes deux connues statistiquement. Nul doute que ce point fera à nouveau l'objet d'un examen attentif, tout comme l'estimation des utilisations de maïs en éthanol. Ces derniers mois, la production américaine d'éthanol a certes battu des records à plusieurs reprises, mais personne ne sait avec certitude quel sera l'impact de la non reconduction des deux mesures de soutien au secteur de l'éthanol, arrivées à échéance au 31 décembre 2011, qu'étaient le crédit d'impôt à l'incorporation d'éthanol à l'essence et le droit de douane frappant les importations de ce produit ..

#### > Le marché du blé aussi orienté à la hausse

Le résultat du 1er appel d'offres égyptien après la pause que marque traditionnellement le marché en fin d'année a montré une hausse du niveau général des prix par rapport au précédent (13 décembre), de l'ordre de 18 à 19 \$/t. Il a néanmoins confirmé l'amélioration de la compétitivité de l'origine française, qui conserve un écart de l'ordre de 3-4 \$/t, en sa faveur, par rapport au blé russe. Ce dernier pâtit de l'épuisement du disponible exportable stocké au sud du pays, à proximité des ports, donc mobilisable à moindre frais. Afin de favoriser l'acheminement des volumes stockés dans les régions continentales du pays, le gouvernement a d'ailleurs décidé de prolonger la mesure concédant un avantage tarifaire au transport des céréales par rail.

#### > Un taux de change favorable à l'origine européenne

Au total, le GASC a retenu 120 000 t de blé français ainsi que 60 000 t de blé ukrainien et autant de blé russe ou kazakh, dans une fourchette de prix allant de 259 à 263 \$/t FOB. Le blé argentin n'a pas confirmé la percée effectuée dans la 2ème quinzaine de décembre sur le marché égyptien.

#### Évolutions sur le marché des changes (1 € = ... \$)



Source : BCE

Il est clair que la dépréciation actuelle de l'euro face au dollar qui se cote désormais en dessous du seuil symbolique des 1,3 \$ pour 1 € (soit -3 % par rapport au mois dernier) favorise la compétitivité de l'origine française sur le marché mondial.

Il n'en reste pas moins qu'à l'issue de l'achat du 6 janvier, le blé français représente seulement un volume de 300 000 t dans les achats du GASC de la campagne en cours, soit 6 %, contre 65 % pour l'origine russe.

#### > Le blé d'hiver sous surveillance en Ukraine

La raréfaction du disponible exportable du sud de la Russie n'est pas la seule explication à la hausse des prix du blé ces dernières semaines. Outre l'effet de contagion du marché du maïs, les craintes relatives à la sécheresse ont également constitué un facteur propre au marché du blé. Si la situation est en voie d'amélioration dans les Grandes Plaines américaines, tant rapportée au mois précédent qu'à l'année dernière, il n'en est pas de même en Ukraine. Les derniers chiffres disponibles indiquent un taux d'émergence des cultures d'hiver (blé, orge et seigle) de 80 %, contre 100 % l'an dernier. Ce sont donc 20 % des surfaces qui devront être ressemées au printemps.

Compte tenu à la fois de la part prépondérante du blé dans les surfaces d'hiver et du rôle mineur du blé de printemps (de l'ordre de 4 % de la surface en blé), c'est la production de blé qui paie le plus lourd tribut à la sécheresse : alors que la sole totale de blé en 2012 est en légère hausse par rapport à 2011, l'analyste UkrAgroConsult prévoit une production en recul de 6 Mt, à 14,5 Mt. Ces perspectives suscitent déjà des interrogations sur l'orientation que pourrait prendre la politique ukrainienne à l'exportation lors de la prochaine campagne. Pour le moment, l'objectif affiché du gouvernement est le doublement du stock de fin de campagne en blé. D'après le dernier bilan dressé par UkrAgroConsult, cet objectif est compatible avec des exportations à hauteur de 7,6 Mt au titre de 2011/12, sur lesquelles 2,5 Mt seulement ont été réalisées.

#### > Vers une détente de la politique argentine à l'exportation ?

L'Argentine vient de réformer sa politique à l'exportation de blé (une réforme similaire est attendue en maïs d'ici les prochains mois). Auparavant, le gouvernement délivrait des autorisations à l'exportation par tranches, tout au long de la campagne. Le nouveau système, qui prend effet fin janvier 2012, ne remet pas en cause le contrôle gouvernemental des exportations, réputé garantir l'approvisionnement du marché intérieur. En revanche, les réévaluations successives des volumes autorisés, sans visibilité sur l'avenir, disparaissent. Le dispositif prévoit, dans un premier temps, une estimation provisoire des stocks au 31 janvier de chaque année et l'autorisation subséquente d'un certain volume à l'exportation. Puis en février, à l'issue d'une nouvelle estimation du niveau des stocks, c'est l'intégralité du volume venant en sus de la consommation domestique qui sera ouverte à l'exportation.

Il est clair que l'évaluation de la consommation domestique est au cœur des enjeux pour les exportateurs. Le ministre de l'Agriculture argentin parle de 7 Mt, le CIC affiche entre 4,2 et 4,6 Mt ces dernières années, tandis que l'USDA indique 5,8 à 5,9 Mt.

## UNION EUROPÉENNE

### > Présidence danoise.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le Danemark assure la présidence tournante de l'U.E, et ce pour les six mois à venir. C'est la septième fois que Copenhague prend en charge la direction des débats du Conseil. Les priorités de la présidence danoise devraient s'articuler autour de quelques points clés comme la crise de la zone euro, la défense des intérêts des pays non membres de la zone euro, ainsi qu'un verdissement de la PAC.

### > Maintien de la suspension temporaire des droits de douane à l'importation de certaines céréales.

La Commission européenne a maintenu la suspension temporaire des droits de douane à l'importation au titre de la campagne 2011/2012 pour les contingents tarifaires d'importation de blé tendre de basse et moyenne qualité et d'orge, et ce jusqu'au 30 juin 2012. En effet, et selon la Commission, cette mesure (règlement n°1350/2011 de la Commission, daté du 20 décembre 2011) permettrait de " favoriser l'approvisionnement du marché communautaire en céréales au cours des premiers mois de la campagne 2011/2012 ". Les perspectives d'évolution du marché des céréales dans l'U.E laissent supposer que les prix élevés devraient perdurer, étant donné la relative faiblesse des quantités de céréales disponibles sur le marché, le maintien d'une forte consommation intérieure et le niveau exigu des stocks qui en résulte. En facilitant le maintien des flux d'importation, la Commission entend garantir l'équilibre du marché de l'U.E. Notons que cette mesure est en vigueur depuis février 2011, date où les prix du blé tendre atteignaient plus de 280 €/t, et ceux du maïs 215 €/t.

### > Le marché européen réagit aux incertitudes climatiques.

Si le monde céréalier a les yeux rivés sur les récoltes sud-américaines, des incertitudes climatiques planent également sur l'Europe. L'ensemble de l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural a enregistré des températures étonnamment élevées pour cet hiver, entraînant un développement végétatif anormal pour la saison et laissant planer des craintes liées à de brusques gels tardifs ou non.

Il en découle, en ce début de seconde moitié de campagne, une nette progression des cours sur les marchés à terme de Chicago, qui ont entraîné Nyse Euronext dans leur sillage. Après être descendu sous la barre des 180 €/t

dans la première quinzaine de décembre, le blé de meunerie échéance janvier n'a cessé d'augmenter, atteignant 209 €/t début janvier, soit une hausse de 16 % en 30 jours. Ce prix tend actuellement à se stabiliser, ressortant à 203 €/t le 9 janvier.

Même constatation pour le maïs, où les cours enregistrent une forte augmentation depuis début décembre, atteignant plus de 204 €/t échéance mars 2012, contre 180 €/t début décembre, soit une progression de 13,3 % en un mois.

### > La crise financière mondiale se répercute sur les marchés des matières premières.

La crise de la zone euro inquiète toujours les opérateurs et ceux-ci craignent des mouvements violents sur les marchés des taux de change. Au cours du mois écoulé, la monnaie européenne a reculé contre le dollar. Au 10 janvier 2012, l'euro s'affichait à 1,2692 \$ contre 1,3384 \$ le 9 décembre 2011, soit une baisse de 5,1 %. Cette dépréciation devrait cependant être bénéfique pour les exportations européennes à destination des pays tiers, avec des prix plus compétitifs, notamment face aux origines mer Noire, exprimées en dollar.

### > Prises de certificats

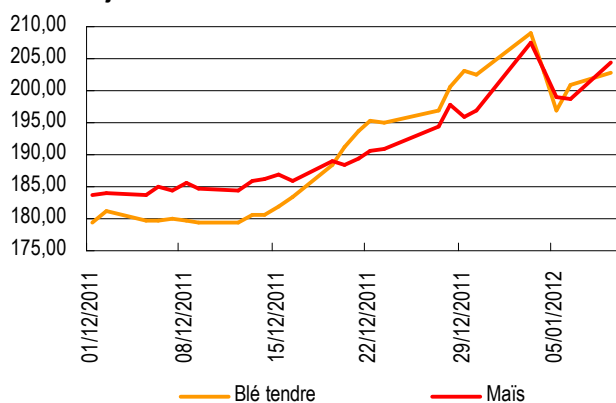
Au 3 janvier 2012, les prises de certificats à l'exportation, toutes céréales, s'élevaient à 11,8 Mt, soit une baisse de près de 25 % par rapport à la campagne précédente, à la même période. Cette diminution est imputable au blé tendre, qui perd 34 % par rapport à une campagne 2010/11 exceptionnelle, ainsi qu'à l'orge, qui recule de 27 %. A noter que les certificats à l'exportation pour le maïs connaissent un rythme soutenu, poussés par les bonnes récoltes roumaines et bulgares.

Engagements à l'exportation - cumuls à semaine 27

en million/t	2011/12	2010/11	2009/10	var. 11/12 prp 10/11
b. tendre	7,364	11,199	8,643	-34%
blé dur	0,797	0,574	0,261	+ 39%
orge	2,102	2,866	0,393	-27%
maïs	1,529	0,645	0,439	+ 137%
<b>total</b>	<b>11,792</b>	<b>15,284</b>	<b>9,736</b>	<b>-23%</b>

Source : Commission européenne

Euronext : évolution des prix du blé et du maïs échéance janvier 2012



Source : Commission européenne

Les engagements à l'importation toutes céréales progressent de 15 % par rapport à la campagne précédente pour atteindre 6 677 000 t. Si cette augmentation est imputable au retour des importations de blés tendres de la mer

Engagements à l'importation - cumuls à semaine 27

en million/t	2011/12	2010/11	2009/10	var. 11/12 prp 10/11
b. tendre	2,874	1,350	2,205	+ 113%
blé dur	0,997	1,349	1,432	-26%
orge	0,098	0,024	0,069	+ 308%
maïs	2,708	3,093	1,528	-12%
<b>total</b>	<b>6,677</b>	<b>5,816</b>	<b>5,234</b>	<b>15%</b>

Source : Commission européenne



Noire, elle est également liée au fait qu'un certain nombre de demandes, formulées en 2010/2011, ont été délivrées en 2011/2012, à hauteur d'environ 500 000 t. Le recul des prises de certificats à l'importation pour le blé dur s'explique lui par deux éléments : des prix mondiaux très élevés qui favorisent la concurrence intra-européenne, et la chute du disponible exportable des Etats-Unis qui passe de 1,1 Mt à 0,5 Mt. La production américaine a diminué de 55 % sous l'effet d'une contraction spectaculaire des semis (prix 2010/2011 peu incitatifs) et des conditions météorologiques anormalement pluvieuses tant au moment des semis qu'à celui de la récolte.

## FRANCE

### > Évolution de la demande à l'exportation

Les chargements de blé tendre à destination des pays tiers atteignent 5,1 Mt à fin décembre, contre 6,9 Mt l'année dernière à la même époque et 4,4 Mt un an auparavant.

Les exportations vers l'Algérie (premier débouché des blés français à destination des pays tiers) sont en augmentation de 22 % à 2,4 Mt (contre 2 Mt à fin décembre 2010). Plus généralement, les volumes vendus vers le Maghreb s'élèvent à près de 3,4 Mt avec des achats marocains de blé français identiques à ceux de la première moitié de la campagne 2010/11 (1 Mt).

Alors que cette destination avait été un des principaux clients du blé français en 2010/11, l'Égypte n'a réceptionné qu'un peu plus de 0,1 Mt de marchandises en provenance de " l'Hexagone " cette année (contre 1,7 Mt lors de la campagne précédente à la même époque) en raison du retour de l'origine mer Noire sur le marché mondial, des prix "cassés" qu'elle pratique et d'un avantage de fret substantiel.

Vers l'Afrique subsaharienne, près de 1,1 Mt ont été embarquées à fin décembre soit une diminution de plus de 8 % par rapport aux volumes réalisés l'année dernière à la même époque (1,2 Mt).

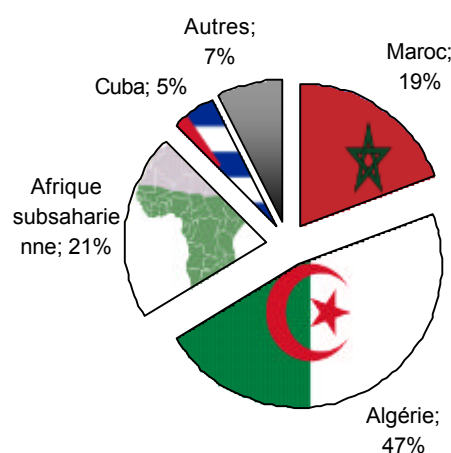
Enfin, vers Cuba, les ventes françaises représentent près de 0,3 Mt (en hausse de près de 14 % par rapport au volume exporté à fin décembre 2010).

Au moment où ces lignes sont écrites, les ventes de blé français à destination des pays tiers dépassent les 5,2 Mt. Cependant, le rythme des exportations ne devrait pas continuer à la même cadence lors de la deuxième partie de campagne.

Les exportations d'orge à destination des pays tiers apparaissent moins conséquentes : 0,5 Mt ont été chargées à fin décembre contre 0,8 Mt la campagne passée.

Le débouché à l'exportation a dû composer avec une activité commerciale qui tourne au ralenti. A fin décembre, les expéditions vers le Maghreb représentent 59 % des ventes d'orges françaises vers les pays tiers (contre 12 % l'année dernière à la même période). Le rythme des exportations croît très fortement vers ces deux destinations par rapport à 2010/11 en raison de l'accroissement de leurs besoins. A l'inverse, la Chine, principal débouché, vers les pays tiers, des orges de brasserie françaises, ne représente que 15 % du total exporté. La France devrait être très sérieusement concurrencée par l'Argentine qui dispose cette année d'un disponible exportable d'orge de brasserie proche de 2,8 Mt.

Principales destinations des exportations de blé tendre vers les pays tiers à fin décembre 2011



Source : Douanes, Infograin et Reuters

A fin décembre, près de 0,3 Mt de maïs français ont été exportées vers les pays tiers, contre à peine plus de 60 000 t la campagne passée à la même date. Près des 3/4 de ce volume ont été chargés vers l'Afrique du Nord (Algérie et Libye en tête). Avec les maïs roumains et bulgares, dont les sorties actuelles sont estimées à 850 000 tonnes le maïs français a été, début octobre, l'origine la plus compétitive en termes de prix sur le marché mondial et a bénéficié, tout au long des quatre premiers mois de la campagne, de la faible présence de l'Ukraine sur ce marché. Toutefois la récolte record enregistrée par ce pays et la suppression des taxes à l'exportation depuis fin octobre ont abouti à un fort ralentissement des exportations au départ de France.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.  
Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - C. Babarit/christophe.babarit@franceagrimer.fr  
T. champagnol/thibaut.champagnol@franceagrimer.fr - O. Le Lamer/olivia.lalamer@franceagrimer.fr

Copyright 2011 : N° ISSN 2115-3000 - tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.

